

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE- TRAVAIL- PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION**

REGION DU OUADDAÏ

DEPARTEMENT DE OUARA

SOUS PREFECTURE DE BOURTAIL

CANTON BOURTAIL



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BOURTAIL

Période Janvier 2014 à Décembre 2018

Elaboré par la population du canton Bourtail

Avec l'appui financier et technique du PADL/GRN

Et l'accompagnement de l'OCL Biltine/BCI

Janvier 2014

Procès-verbal de délibération du CDA du département de Ouara

Session de validation du PDL du canton de Bourtail

En date de 24/01 / 2014

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 24/01 / 2014

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par CTD :

Pour les services techniques: nom et fonction

1. Youssouf Mounouma, chef de secteur ONDR
2. Ahmat Wardougou, inspecteur de l'environnement
3. Dingamnyel MBAYO représentant de l'élevage
4. Tarmoun Jean Felix, représentant du centre social

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. SadiKh Maouloud /BERCEF
2. Hassan Abakar représentant des producteurs
3. Abba Khassim Ali, représentant des jeunes

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Bourtail représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Mahamat Abdoulaye, président de l'ADC
2. Abakar Cherif, secrétaire de l'ADC,
3. Moussa Ali, contrôleur de l'ADC
- 4.

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de Bourtail

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 15 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Bourtail est satisfaisant.

Le Préfet
Président de CDA

Moussa DASSIDI



Grille de notation pour les membres du CDA

N°	Critère de notation	Note maximale allouée au critère	Indicateurs objectivement vérifiables pour l'appréciation du critère par les membres du CDA	Note moyenne attribuée
1	Viabilité	4	- Participation de la population, - Promotion par les leaders locaux - Réalisme (Faisabilité technique, organisationnelle et financière) - Durabilité des actions planifiées	3
2	Forme du document	2	- Qualité de rédaction et de présentation du PDL, - Clarté de présentation des microprojets (logique d'intervention, études de faisabilité et budgétisation)	2
3	Conformité	3	- Respect du canevas retenu - Respect du guide d'élaboration de PDL	3
5	Cohérence	2	- Cohérence par rapport aux normes techniques des différents départements sectoriels (éducation, santé, agriculture, environnement, hydraulique, etc...)	2
5	Prise en compte du genre (équité)	3	- Se référer à l'outil 3 : - Représentativité des femmes et des autres groupes vulnérables dans les organes de décision, - Nombre, types de microprojets spécifiques aux femmes et autres groupes vulnérables - Budgétisation (sensible au genre et autres groupes vulnérables)	2
6	Prise en compte de la dimension environnementale	3	- Degré de prise en compte des paramètres environnementaux au niveau des objectifs et des résultats attendus - Degré de prise en compte des risques de dégradation de l'environnement dans les microprojets retenus	2
7	Appropriation	3	- Représentativité et degré d'engagement des groupes porteurs, - Capacité de mobilisation des fonds du CCD	2
TOTAL		20		15 /20

Le Préfet

Le président de CDA

Moussa DASSIDI



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	7
Liste des Abréviations	8
Introduction	9
I. GENERALITES SUR LE CANTON	10
1.1. Milieu physique.....	10
1.1.1. Localisation géographique.....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	11
1.1.2.1. Relief.....	11
1.1.2.2. Climat.....	13
Figure 3 : Courbe pluviométrique mensuelle moyenne de la ville d'Abéché période 2007-2011.....	13
1.1.2.3. Hydrographie.....	14
1.1.3. Les ressources naturelles	14
1.1.3.1. Sols	14
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	14
1.1.3.3. Faune	15
1.2. Milieu humain.....	17
1.2.1. Historique du canton	17
1.2.2. Caractéristiques démographiques	17
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	18
1.2.4. Organisations modernes	18
1.2.5. Les intervenants	20
1.2.6. Les infrastructures.....	20
1.3. Activités économiques	22
1.3.1. Agriculture	22
1.3.2. Elevage.....	22
1.3.3 Commerce	23
1.3.5. Artisanat	23
1.3.6. Autres activités.....	24
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	25
2.1. Domaine Agriculture-Elevage	25

2.1.1. Résultats du diagnostic.....	25
2.1.2. Axes Prioritaires.....	26
2.2. Domaine Santé et Assainissement	26
2.2.1. Résultats du diagnostic.....	26
2.2.2. Axes Prioritaires.....	27
2.3. Domaine Éducation, -Jeunesse-Culture-Sport	27
2.3.1. Résultats du diagnostic.....	27
2.3.2. Axes Prioritaires.....	28
2.4.1. Résultats du diagnostic.....	29
2.4.2. Axes Prioritaires.....	29
2.5. Domaine Environnement et GRN	30
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	30
2.5.2. Axes Prioritaire	30
2.6. Action sociale et genre.....	31
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	31
2.6.2. Axes prioritaires de développement	31
2.7. Gouvernance-Paix-Sécurité.....	32
2.7.1. Résultats de diagnostic.....	32
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	32
III. Sommaire des grands axes de développement dans les différents domaines.....	33
IV- Projets prioritaires pour le développement.....	34
V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	38
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions.....	38
5.1.1. Les acteurs locaux.....	38
Les services techniques déconcentrés de l’État	39
Les partenaires au développement.....	39
Les organisations de la société civile	39
Les prestataires de service	39
5.2. Stratégie de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	39
Conclusion.....	43
annexes	44
procès verbal de l’assemblée générale cantonale de lancement du processus d’actualisation du pdl	44
procès-verbal de l’assemblée générale constitutive	45

procès verbal de l'assemblée générale cantonale d'information et de sensibilisation.....	47
procès verbal de l'assemblée générale cantonale de diagnostic participative.....	48
Liste des délégués des commissions thématiques.....	49
procès verbal de l'atelier de validation du pdl au niveau cantonal.....	52
Liste des organisations paysannes.....	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Données pluviométriques de la station d'Abéché.....	13
Tableau 2 : Liste des villages et nombre de la population du Canton.....	17
Tableau 3 : Liste des intervenants	20
Tableau 4 : Liste des marchés Hebdomadaires	23

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AG	Assemblée générale
CPRC	Comité Paritaire des Règlements des Conflits
F	Féminin
Hbts	Habitants
M	Masculin
Mx	Mixte
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/gestion des ressources naturelles
PAE	Plan d'action environnemental
PDC	Plan de développement cantonal
PDL	Plan de développement local
ADC	Association de Développement du Canton
CRPDL	Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
MPECI	Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale
OCL	Organisme Correspondant Local
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé : départements de Assoungba, Biltine, Djourf El Ahmar et Ouara

INTRODUCTION

Contexte général d'actualisation du PDL

Le Tchad a amorcé un processus de décentralisation visant la responsabilisation des populations. Il sera mis en place progressivement à travers les collectivités territoriales décentralisées ou des larges pouvoirs seront conférés à la population locale notamment dans le domaine développement socioéconomique. Un des instruments qui matérialise ce transfert de compétence à la population est le Plan de Développement Local (PDL). L'échelle retenue pour appuyer les communautés à planifier le développement socioéconomique prenant en compte la gestion durable des ressources naturelles est le canton. Le PDL est donc un document de base élaboré après une large consultation, de la population à la base, il décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. Il est un document de référence des actions qui concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée. C'est aussi le document de base servant pour des négociations dans le cadre du financement des actions par un bailleur ou un projet de développement. etc.

Le canton Bourtail est doté d'un PDL élaboré depuis 2008 avec l'appui technique et financier du PRODABO. Après quatre années de mise en œuvre, le plan de développement local dudit canton est arrivé à échéance en juin 2012, la population a donc pris l'initiative d'actualiser son PDL. Cette révision est une étape importante du processus car elle a permis de faire le bilan général du premier PDL et de ressortir les obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre et de parvenir à une identification réaliste des projets. Pour l'aider de cette tâche, La population du canton, à travers le chef de canton, a demandé au PADL-GRN à travers l'OCL Biltine d'appuyer la révision de son PDL afin de prendre en compte les nouvelles problématiques. C'est ainsi que la population a été appuyée à la révision de son PDL. Le PDL est un document cadre élaboré selon un processus participatif et itératif par la population d'un territoire en vue d'améliorer ses conditions de vie ; avec sa révision, la nouvelle stratégie retenue permettra aux structures cantonales de développement et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre du nouveau PDL et d'attirer l'appui des partenaires au développement.

Méthodologie d'actualisation du PDL

L'actualisation du présent plan de développement du canton Bourtail a suivi un processus participatif à travers plusieurs étapes; ce sont :

-  Prise de contact avec le chef de canton information et sensibilisation sur les enjeux de la planification locale le 02 janvier 2013 ;
-  Réunion de concertation et de prise de décision tenue à Choukouma le 07 janvier 2013
-  Réunions d'information, sensibilisation du 08 au 10 janvier 2013 au niveau des différentes parties prenantes (autorité administrative, responsables des ONGs et associations, les services techniques, les opérateurs etc...)
-  Tenue le 15 janvier 2013 d'une Assemblée Générale d'autoévaluation du PDL et du CDC. Cette Assemblée Générale a servi de cadre pour la tenue de l'atelier cantonal de sensibilisation et d'information sur les enjeux de développement du canton et les avantages pour le canton d'actualiser de son Plan de Développement Local. Lors de cet atelier les animateurs locaux ont été identifiés et quatre groupes de villages (Choukouma, N'Gueri, Terkemé et Aboundroua) ont été formés.

- ✚ Formation des animateurs expérimentés sur le processus de planification locale du 16 au 17 janvier 2012 à Abéché;
- ✚ Tenue de l'atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL le 20 janvier 2013 par le sous préfet de Bourtail en présence du chef de canton. Cet atelier a servi de cadre pour la tenue de l'assemblée générale constitutive du Bureau exécutif de l'Association de Développement du Canton (ADC), la mise en place du CCD et l'adoption des textes de base.
- ✚ réalisation de l'étude du milieu : elle a consisté à la collecte des informations et la mise à jour des données sur les aspects physiques et humains du canton
- ✚ Préparation de l'atelier cantonal de diagnostic : Elle a permis de synthétiser les fiches de collecte des données sur le canton
- ✚ Le Diagnostic Participatif Cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des quatre groupes de villages le 31 janvier 2013 et le 09 février 2013, ensuite un atelier cantonale de diagnostic participatif s'est tenu le 14 février 2013 à Choukouma en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement. Cette étape a consisté essentiellement à identifier et analyser les problèmes majeurs du canton, à définir les grands axes prioritaires pour le développement, à réaliser le schéma du territoire et à mettre en place les commissions thématiques composées de six membres.
- ✚ tenue de l'atelier cantonal de formulation et priorisation des projets tenue le 21 février 2013 à Choukouma. Cet atelier a permis de déterminer sur la base de diagnostic les actions prioritaires du canton et à adopter au niveau local l'ébauche du PDL.
- ✚ mise en forme et finalisation du document de PDL
- ✚ validation du PDL par le CDA/Ouara au cours d'une session tenue le 24/01/2014

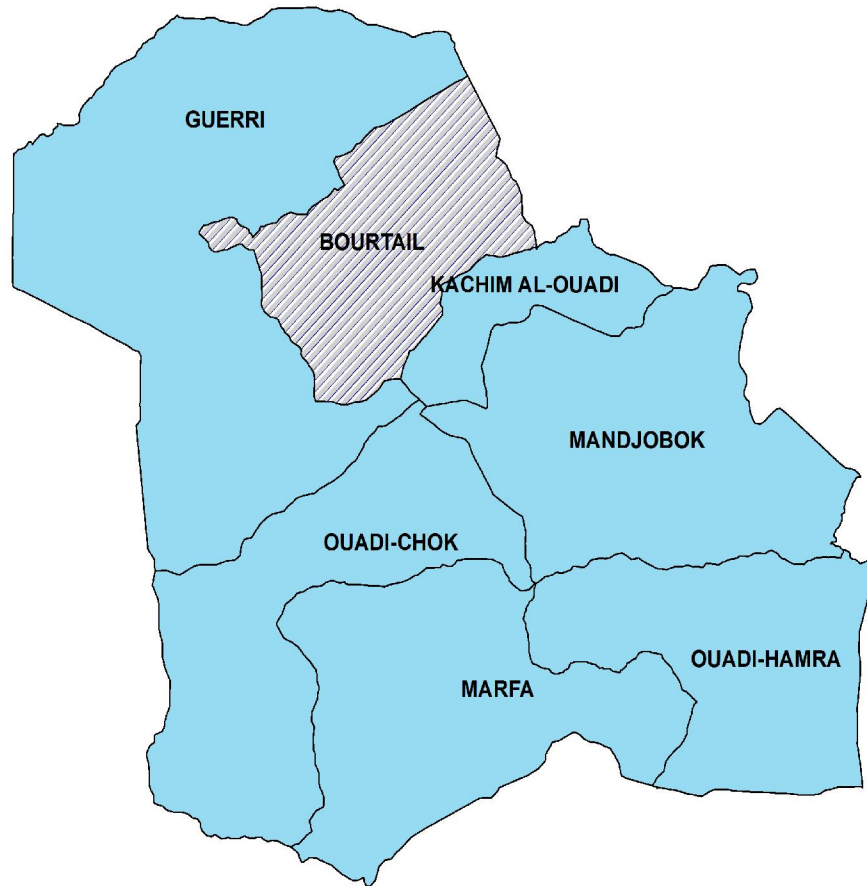
I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Bourtail est localisé dans la Région du Ouaddaï, Département de Ouara dans la Sous-préfecture de Bourtail. Il est limité au Nord et à l'Ouest par le canton Guéri, au Sud par le canton Kachim Al Ouadi et à l'Est par les cantons Kodoi I et Kodoi II. Le canton couvre une superficie de 1.815 Km² et se situe entre le 14° et 15° de latitude Nord, et entre le 20° et 21° de longitude Est. Son chef lieu est le village Choukouma situé à environ 45 km d'Abéché sur la route de Biltine.

**Localisation du Canton Bourtail
dans le Département de Ouara**

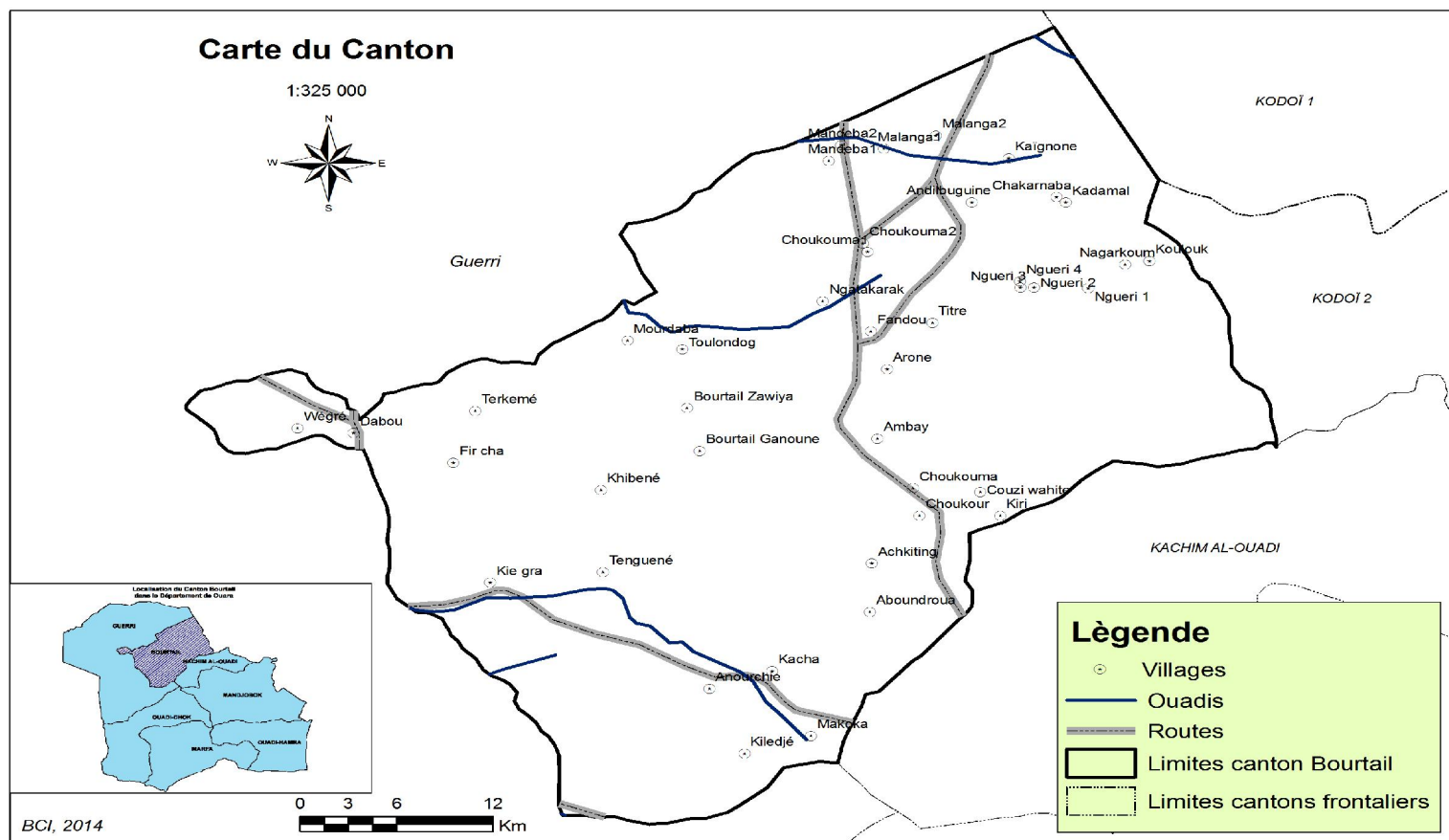


1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le canton présente un relief peu accidenté avec des massifs montagneux importants et des collines. On y trouve aussi des zones des plaines sur lesquelles se développent les activités agricoles. Les montagnes les plus importantes sont : Treya, Warkoulou, Amal-Sultan, Taldjik, Absahab, Kiledji, Amar-amar, Amizene, Katarak, Tajdjam, Chibi, Dobou, Chougour, Mokoko, Djefelte, Lane, Korande, Alkoum, Boutou, Balongo, Koulouk, Hadjer-bed, Ableyi, Adjibid, Hadjadjad et Dalma.

En plus des montagnes, le canton est traversé par quelques ouadis dont les plus importants sont : Malanga, Oussoum, Aboundouroua.



1.1.2.2. Climat

Le climat qui prévaut dans le canton est le sahélo- saharien caractérisé par une longue période de saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec « l'harmattan » du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargées d'humidité.

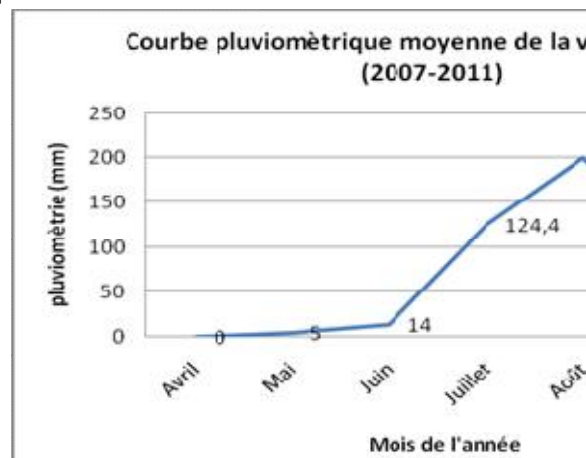
Les pluies s'étendent sur une courte durée ; elles sont quelques fois très agressives causant ainsi d'importantes érosions du sol. La tendance est à la baisse (300 à 400 mm/an) pendant les trois dernière années (voir tableau ci-dessous). Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C.

Tableau 2 : Données pluviométriques de la station d'Abéché

Année/Mois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Cumul annuel
2007	0	4	20	212	147	48	0	431
2008	0	3	28	85	235	195	13	559
2009	0	3	0	56	103	20	0	183
2010	0	0	8	232	236	80	24	579
2011	0	15	16	22	280	112	0	445
Moyenne	0	5	14	121,4	200	91	7,4	439,4

Source : ONDR, rapport 2011

La figure ci-dessous donne la pluviométrie mensuelle moyenne de cinq (5) ans dans la ville d'Abéché qui est située à environ 30 Km de la vallée du Moyen-Chock.



Source : Rapport ONDR, 2011

Figure 3 : Courbe pluviométrique mensuelle moyenne de la ville d'Abéché période 2007-2011

Notons que entre 2007 et 2011 la station d'Abéché a connu une pluviométrie de 449,4mm de pluies par an. Cette moyenne cache les disparités d'une année à l'autre car en 2009 la station d'Abéché n'a reçu que 183 mm des pluies alors que l'année suivante elle en reçu 579 mm, soit 3 fois plus qu'en 2009. Ceci traduit une instabilité de la pluviométrie à Abéché d'une année à l'autre.

En effet, cette instabilité pluviométrique a des conséquences importantes sur la production agricoles (baisse de la production agricole). Ce qui quelques fois entraine l'exode rural de la population.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué des cours d'eau temporaire qui traversent le canton dont on peut citer entre autres: Ouadi Warkang, Ouadi Idal-al-Yakhar, Ouadi Tarak, Ouadi Sakar, Ouadi Aboundoudroua, Ouadi Chadida, Ouadi Nimle, Ouadi Malanga, Ouadi Fircha, Ouadi Dabou ...etc. Les ouadis les plus importants sont Malanga, Oussoum, Aboundouroua qui débordent et forment des zones d'inondation favorables à l'agriculture et à l'élevage. La nappe phréatique varie d'une zone à une autre et peut aller jusqu'à 36 m dans certains endroits.

Les roches cristallines du canton très riche en Silice présentent des fines fissures avec une possibilité d'emmagasinement d'eau médiocre. Ces fissures se renferment vers le bas et la nappe phréatique ne peut être atteinte qu'au moyen d'un forage équipé de pompe. (*Cf. Plan de Développement, volume I*). En dessous d'une pluviométrie de 400 mm/an, la quantité d'eau s'accumulant dans le sous-sol est très faible. Les mares aménagées de Fircha, de Mourdaba, de Kilédjé ainsi que les barrages d'eau de Malanga et de Terkémé jouent un rôle très important dans l'abreuvement des animaux. Des forages en nombre insuffisant servent des points d'eau à usage domestique ainsi que pour le bétail (petits ruminants).

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Les sols sont généralement très gravillonnaires en surface et en profondeur. Les textures sont sablo-argileuses et généralement sableuses en surface. Ces sols sont perméables et moyennement durs. L'érosion en nappe est forte dans les cours d'eau, le ravinement reste faible à cause des pentes faibles.

Dans les ouadis, on trouve des sols sablo-argileux. Dans les zones éloignées du lit des ouadis, les sols sont soit argileux, soit sableux (Goz) destinés à la culture de pénicillaire, arachide, sésame et du niébé. Ces sols ont connu une dégradation importante à cause de phénomène d'érosion et de l'utilisation excessive des sols causant leur appauvrissement. Pour lutter contre l'érosion et préserver la fertilité des sols la population utilise des méthodes traditionnelles de lutte contre l'érosion par la construction des cordons à l'aide des branchages et les pierres alignées pour protéger les champs des cultures. Ces efforts demeurent insuffisants quand à l'ampleur de la dégradation des terres dont les conséquences sont la baisse de la production agricole. A cet effet le renforcement des moyens de production, le renforcement des capacités de la population et l'introduction des nouvelles techniques semble être un début de solution à ce problème.

1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation d'ensemble du canton est une steppe herbeuse à arbustive. Pendant les grandes sécheresses des années 70 et 80, la flore et la faune ont subi les effets des aléas climatiques. La végétation présente encore des stigmates de ces aléas couplés aux effets du pâturage et des actions anthropiques ayant causés donc des dégradations importantes. La régénération naturelle est presque inexistante à cause des effets d'érosion et du

surpâturage. Aucune action de reboisement de grande envergure n'a été entreprise toute fois la population prend de plus en plus conscience et cela se traduit par des actions d'élaboration des conventions locale et quelques plantation d'arbres. La population exploite les espèces végétales présentes pour faire la construction des maisons, les clôtures des champs et des concessions ainsi que pour l'énergie domestique (bois de chauffe) etc.....

Les arbustes rencontrés sont entre autres : *Boscia senegalensis*, *Guiera senegalensis*, *Piliostigma reticulatum*, *Capparus decidua*, *Salvadora persica*, *Calotropis procera*, *Cassia tora*....etc.

On rencontre aussi des arbres comme *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Sclerocarya birrea*, *Zizyphus Mauritiana*, *Dalbergia menaloxyton* etc..... Certains arbres ont des vertus médicinales soit par leurs feuilles, leurs racines ou leurs écorces.

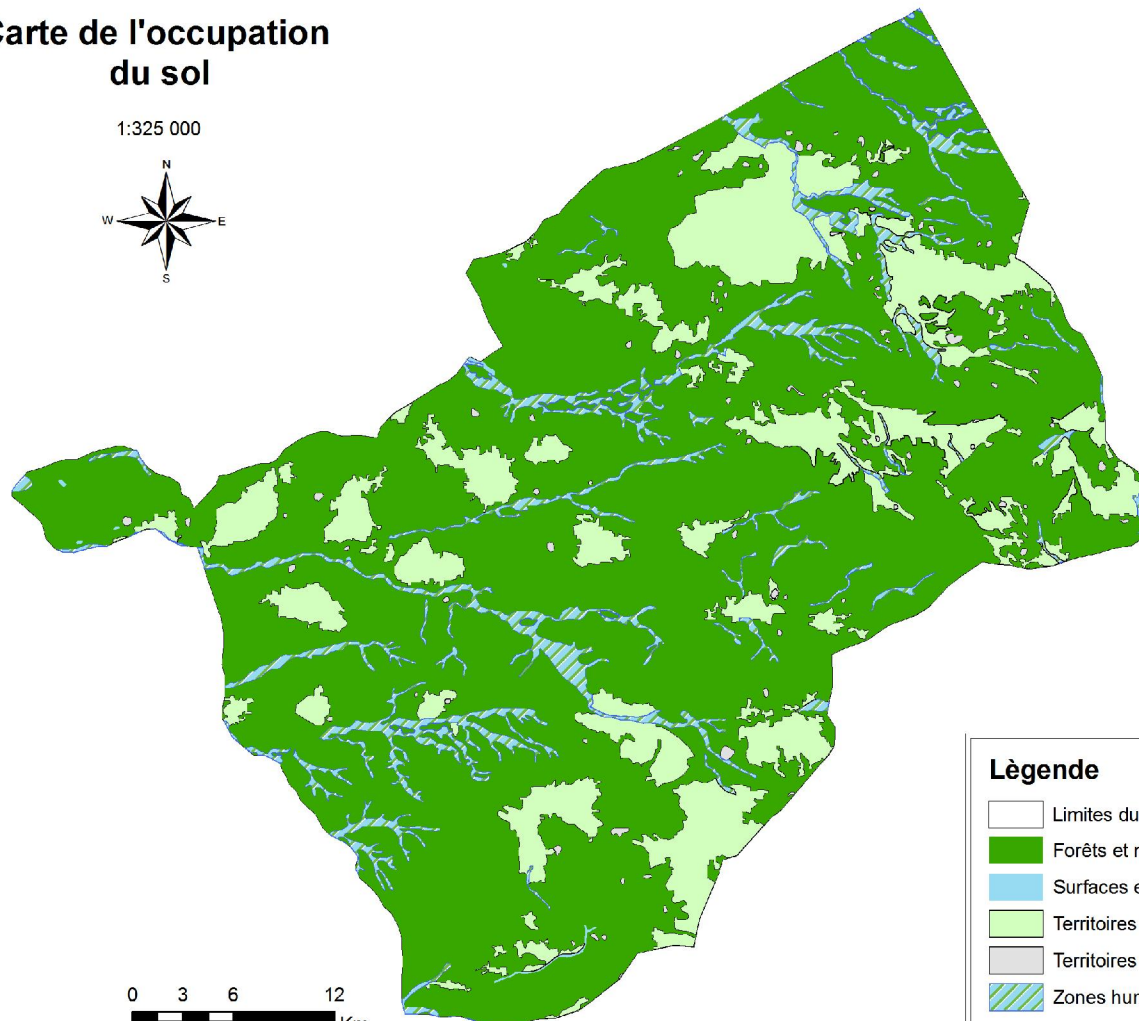
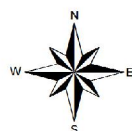
Le couvert herbacé est moyen et représente un bon pâturage pour l'élevage. Les graminées rencontrées sont : *Dactyloctenium digitata*, *Panicum laetum*, *Schoenofeldia gracilis*, *Andropogon gayanus* etc.....

1.1.3.3. Faune

Pendant les années 60, la faune était présente dans plusieurs endroits du canton cependant avec les sécheresses des années 70-80, la faune a subi une forte dégradation du aux aléas climatiques et à l'action de l'homme. La faune est très pauvre et se limite à quelques gazelles, Chacals, Hyènes, Pintades, Lièvres, Ecureuils, Outardes, Phacochères, Porc-épic, Pique-bœufs, etc....La disparition de certaines espèces telles que (antilope, lion, panthère, buffle etc..) est dû à la destruction de leur habitat naturel

Carte de l'occupation du sol

1:325 000



Légende

- Limites du canton
- Forêts et milieux semi-naturels
- Surfaces en eau
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Zones humides

BCI, 2014

0 3 6 12
Km

1.2. MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Les populations du Canton de Bourtail viennent de Ouara, l'ancienne capitale de l'empire du Ouaddaï. Ce terroir qui était dirigé par les Khalifats fut érigé en Canton vers le début du XIXème Siècle avec l'arrivée des colons français. Bourtail vient du mot « **BOURTOU** » qui signifie en **Maba, *Acacia nilotica*** dont le goût amer traduit la rigueur avec laquelle, le Chef dirigeait le Canton. Cinq (05) Chefs de Canton se sont succédé. Il s'agit de :

1. Mahamat Djoro-djoro de 1910 - 1920;
2. Mahamat Ahmat de 1920- 1927;
3. Mahamat Ousman de 1927 - 1960
4. Anadif Abdoulaye de 1960- 1998
5. Ahmat Anadif de 1998 à nos jours

1.2.2. Caractéristiques démographiques

On dénombre dans le canton Bourtail au total 34 villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a 7.534 ménages pour une population totale estimée à 48.539 habitants soit en moyenne 07 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de 19.005 avec 8.444 garçons et 10.561 filles. (source : population, 2013).

Tableau 1 : Liste des villages et nombre de la population du Canton

N°	Villages	Nombre de ménages	Nombre des enfants par tranche d'âges de 05 à 16 ans		Population
			Filles	Garçons	
1.	Terkémé	305	920	680	3000
2.	Mourdaba	151	219	160	779
3.	Kiéguiré	800	130	81	2200
4.	Dabou	110	180	129	107
5.	Waguiré	200	300	450	1923
6.	Bourtail Zawiya	120	400	280	1800
7.	Tolondong	96	75	62	292
8.	Khibène (Asterena)	167	175	172	870
9.	Tinguiné	110	96	175	640
10.	Kacha	700	1927	1212	6500
11.	Kilédjé	435	701	660	2113
12.	Aboundouroua	613	812	325	2843
13.	Ambaye I, II	126	350	450	1253
14.	Choukoutouma (Ambaye)	117	205	195	603
15.	Mokoko	73	83	74	283
16.	Nakargun I	126	121	111	2240
17.	Nakargun II	120	100	120	2230
18.	Koulouk	164	140	120	3562
19.	Kiri	150	170	150	1050
20.	Chakarnaba	82	45	66	404

21.	Nguéri I	500	300	200	1000
22.	Nguéri II	320	500	350	1550
23.	Nguéri IV	101	36	47	217
24.	Kaigane	115	26	60	3200
25.	Malanga I	213	378	326	1120
26.	Malanga II	450	403	305	1400
27.	Choukouma I	150	160	140	700
28.	Choukouma II	200	500	400	1200
29.	Andilbing I, II	100	122	101	450
30.	Fondou	60	100	83	400
31.	Adibing	100	108	91	460
32.	Angakatarak	120	200	160	600
33.	Arone	40	90	62	250
34.	Titir	300	489	447	1300
		7534	10561	8444	48539

Source : population, 2013

Le recensement général de la population de 2009 donne ;

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

L'organisation sociale du canton, est l'émanation de la chefferie traditionnelle structurée comme suit : Le Sultan, le Chef de canton, le Chef de village, le Warnanget, la Chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Traditionnellement, les villages du canton sont organisés par sexe et par âge. Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée la «Chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (Exemple projet, visite etc...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigé par le «Warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié (responsable des femmes) et le chef de village.

Le Chef de canton ; connu sous le nom de « Melick », dans la structure traditionnelle locale détient l'autorité traditionnelle et religieuse et sert d'intermédiaire entre les autorités politiques (Etat, Administration moderne) et les autorités traditionnelles villageoises. Le chef de canton assiste ainsi dans l'application des plans d'actions politiques, sociaux et économiques décidés par le gouvernement et les populations locales. Il est également responsable de la police rurale notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre. A cet effet il poursuit et cherche les auteurs de crimes et délits, donne des contraventions quant aux problèmes civils et coutumiers. Il concilie les parties en première instance, lorsqu'elles sont domiciliées dans le ressort de sa chefferie, avant de passer si nécessaire au juge de paix ou au magistrat compétent. Il existe également dans le canton des organisations d'entraide à but social ou économique telles que groupements et associations.

1.2.4. Organisations modernes

Les structures modernes sont représentées par 120 organisations paysannes à vocation agropastorale dont 40 masculines, 33 féminines et 47 mixtes parmi lesquelles cent-treize (113) sont reconnues officiellement. (Cf. tableau en annexe). Toutes ces organisations sont

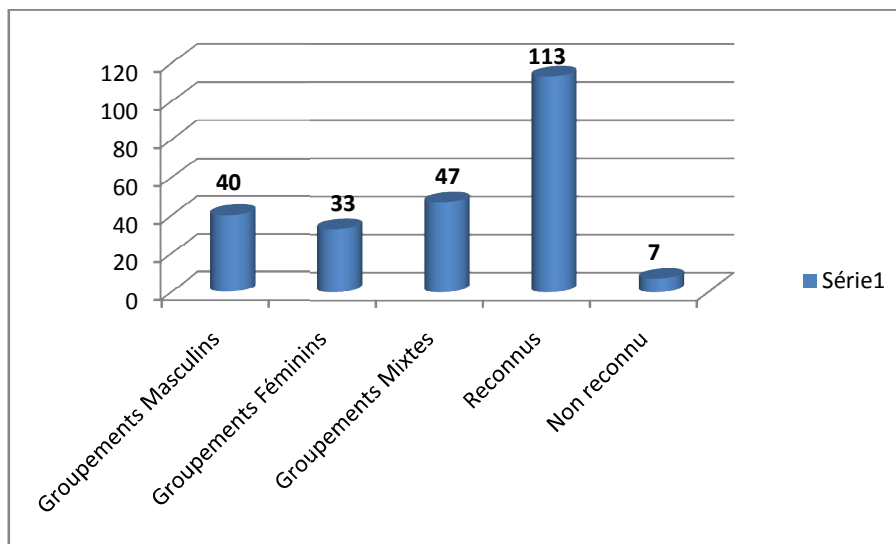
l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zones notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ONDR qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui technique et organisationnel, le manque des moyens de production exposant les membres de ses organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples.

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL ; de nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'Association de Développement du Canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration du PDL et dont le rôle est de :

- coordonner la planification locale ;
- appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- suivre les actions prévues dans le Plan de Travail Annuel (PTA) et le PDL ;
- appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- rechercher les financements extérieurs ;
- gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- élaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- collecter et garder tous les documents élaborés pendant le processus d'élaboration du PDL
- organiser les ateliers cantonaux de planification ;
- coordonner les activités des commissions thématiques ;
- rédiger le plan de développement local ;
- présenter le PDL au CDA
- diffuser le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de i) promouvoir une dynamique de développement local, ii) faciliter la planification locale et d'évaluer le PDL ; iii) soutenir les initiatives des organisations de base, iv) favoriser une prise en charge progressive des actions par des collectivités organisées, v) Assurer une amélioration des services publics de base et en fin vi) créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

A l'intérieur de l'ADC il ya également le CCD 1^{er} organe technique de l'élaboration du PDL et qui est constitués de quatre premiers membres du bureau exécutif dont une femme.



1.2.5. Les intervenants

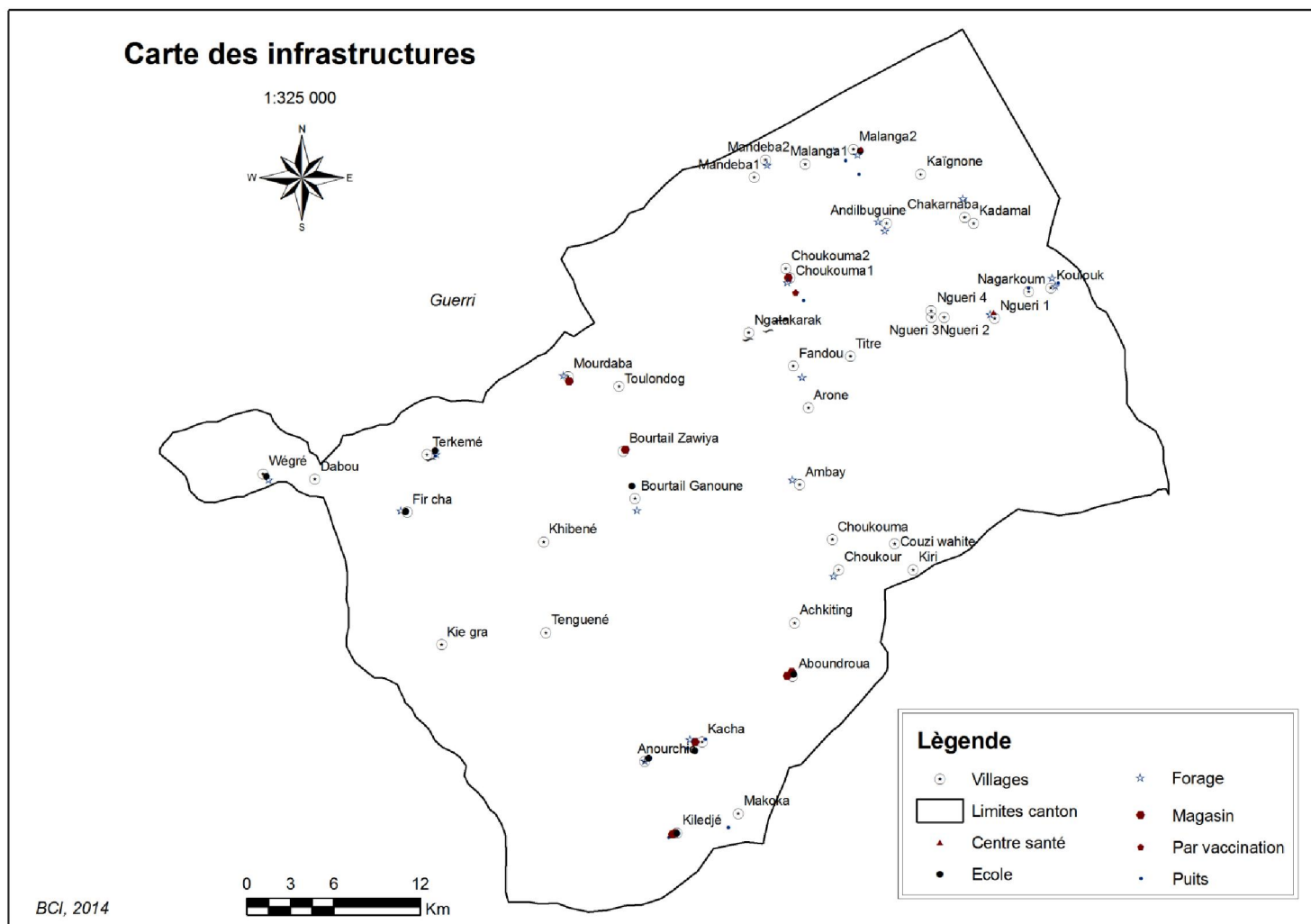
Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques. GIZ, Africare, PRODABO, Almy-Nadif, Santé Publique, Education, Croix rouge Espagnole, qui interviennent notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des latrines scolaires et des forages d'eau. Dans le domaine de la santé animale, un mandataire vétérinaire privé intervient dans la zone e manière. Le Institutions qui interviennent actuellement dans le canton, sont le PNSA, ONDR, PADL GRN, et AFRICARE

Tableau 2 : Liste des intervenants

Intervenant	Domaine	Période	Réalisation
PRODABO	Développement Local	2003-2010	PDL Infrastructures socioéconomiques
AFRICARE	Sécurité alimentaire	2005-2011	Appui aux groupements et CSA
ENUH	Sécurité Alimentaire	2011-2013	Seuils d'épandage, appui technique et formation aux OP
PNSA	Sécurité Alimentaire	2012-2013	Labour
ONDR	Agriculture	1994-2013	Appui technique et formation
Poste Vétérinaire	Élevage	1984-2013	Vaccination et traitement des animaux
PADL/GRN	Développement Local	2012-2013	Actualisation du PDL

1.2.6. Les infrastructures

Le canton dispose de plusieurs infrastructures en plus de pistes rurales carrossables d'importance locale. Cependant, le canton Bourtail demeure parmi les cantons les plus faiblement équipés. Dans le domaine éducatif, on dénombre au total 23 écoles dont 17 en paille et 06 en dur. Ces infrastructures sont : boutiques, centres de santé, cordons pierreux, écoles, forages magasins, moulins, puits et seuils d'épandage. Le détail des infrastructures par village sur la carte ci dessous



1.3. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie du Canton repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. A cela vient s'ajouter de manière plus ou moins importante le commerce. L'artisanat et la cueillette sont presque inexistants.

1.3.1. Agriculture

Situé dans l'isohyète (300 à 400 mm) de pluies par an, l'agriculture du Canton Bourtail est fortement tributaire des aléas climatiques, des ennemis des cultures et de l'érosion (hydrique et éolienne). Les surfaces cultivables représentent 1/5 de la superficie du Canton, soit 3 630 hectares. (Cf. Plan Régional de Développement, volume I, 1994).

Les principales cultures pluviales sont : le pénicillaire et l'arachide. Le sorgho et le gombo sont cultivés à moindre échelle. Les cultures maraîchères telles que la tomate, l'ail, l'oignon et la pastèque ne sont pratiquées qu'au niveau des barrages de retenue d'eau de Malanga. Les cultures de décrue n'existent pas dans le Canton.

L'agriculture est du type extensif avec l'utilisation des outils agricoles rudimentaires, le canton est sous-équipé en matériels de production agricole. On dénombre quelques houes occidentales et charrettes achetées par les paysans eux-mêmes auprès de l'ONDR. L'encadrement technique est limité et était assuré par Africare et le PSAP (Projet des Services Agricoles et Pastoraux) ainsi que par la GIZ qui a donné des formations agricoles dans quelques villages du canton et a équipé les populations en semences et matériels agricoles (houe, pulvérisateurs, équipement de pulvérisation).

Les techniques culturales se résument entre autres à :

- ✚ Semis à sec sur les sols pauvres ;
- ✚ Sarclage (1 ou 2), effectué 20 jours après le semis ;
- ✚ Démariage de jeunes plants ;
- ✚ Amendement du sol par apport de la fumure organique ;
- ✚ Rotation des cultures ;
- ✚ Traitements phytosanitaires à l'aide de produits naturels ;
- ✚ Jachère.

La superficie moyenne par ménage est de 2 hectares pour le pénicillaire et le sorgho et 0.5 hectare pour l'arachide. La moyenne de productions à l'hectare est de 700 Kg pour le pénicillaire et 750 Kg pour le sorgho et l'arachide (ONDR, 2012).

1.3.2. Elevage

Le Canton Bourtail est une zone par excellence d'élevage, le cheptel est composé par ordre d'importance de : Bovins, Caprins, Ovins, Asins, Equins, Volailles et Camelins.

Selon le chiffre donnée par la population des villages du canton, le nombre moyen d'animaux par espèces et par ménages est de 15 pour les Bovins, 12 pour les Ovins, 17 pour les Caprins, 1 pour les Equins, 3 pour les Asins et 16 pour la Volaille. Ainsi le recensement du cheptel effectué auprès de la population a permis d'estimer le nombre des animaux du canton à 83.078 Bovins, 110.880

Caprins, 59.583 Ovins, 19. 060 Anes, 2.332 Equins, 04 Camelins et environ 45.288 têtes de volailles. Les dromadaires sont rares et souvent utilisés uniquement pour le transport.

L'élevage est du type extensif et soumis aux multiples contraintes telles que pathologies animales, l'insuffisance d'eau d'abreuvement, de pâturages, des produits vétérinaires et la présence des prédateurs. Le canton manque cruellement de couverture sanitaire adéquate car le poste vétérinaire le plus proche se trouve à Abéché.

Les zones de pâturages sont les terres de « naga » en saison des pluies et les zones de montagnes en saison sèche.

La partie occidentale du Canton est fréquentée par les transhumants pendant le début de la période hivernale (juillet). Le Canton est traversé par des nombreux couloirs de transhumance, ce qui limite un peu les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Un couloir de transhumance passe par le village Titir, un autre à l'est du village Koulouk, deux autres couloirs non balisés passent par l'Ouest de Choukouma et continuent jusqu'à Madala (Guéri) et Ganatir (Biltine).

Pendant la remontée (juillet) et la descente (début octobre), il sévissait parfois des disputes entre autochtones et transhumants qui sont réglées par le Comité Paritaire des Règlements des Conflits(CPRC).

1.3.3 Commerce

Très peu développé et orienté surtout vers les produits agricoles, manufacturés et le bétail, le Canton dispose de cinq (05) marchés hebdomadaires dont un seul celui de Nguéri qui représente une importance économique non négligeable. Les marchés existants (Nguéri-Malanga-Kiri-Angatarak-Fircha) constituent des centres importants pour la vente des petits ruminants. Les grands marchés de collecte de bétails (Bovins) se trouvent à Abéché et Biltine, tout comme le poste vétérinaire le plus proche.

Dans ces marchés, on trouve les céréales, les produits maraîchers, les petits bétails, les produits de la cueillette et de l'artisanat.

Tableau 3 : Liste des marchés Hebdomadaires

Villages	Jour du marché	Importance
Kiri	Lundi	Approvisionnement de la ville d'Abéché et Biltine par des produits agricoles. Les véhicules en provenance de Biltine, Abéché pour approvisionnement des villages en produits de premières nécessités et des produits manufacturés.
Nguéri	Mercredi	
Angakatarak	Lundi	
Malanga	Mardi	
Fircha	Mardi	

1.3.5. Artisanat

L'artisanat est presque inexistant et se limite à la fabrication par les allogènes des houes traditionnelles. La poterie, la vannerie et la sculpture sont également pratiquées.

1.3.6. Autres activités

La cueillette constitue une autre activité pratiquée par les populations. Pour l'autoconsommation, les femmes se livrent à la cueillette des fruits de *Zizyphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Boscia senegalensis* et de *Tamarindus indica*.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Pour réaliser le diagnostic, des assemblées de diagnostic ont été organisées dans le canton au niveau des quatre (4) groupes de villages et un diagnostic au niveau cantonal. Le diagnostic cantonal marque une étape importante dans le processus de planification. Il a permis à la population du canton et ses organisations de base d'analyser les problèmes majeurs qui freinent le développement de leur canton. C'est à partir de ces problèmes majeurs que le canton s'est fixé les axes prioritaires de développement. Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

2.1. DOMAINE *AGRICULTURE-ELEVAGE*

2.1.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Baisse de la production agricole et pastorale ;	Canton	-Attaque des ennemis des cultures ; -Insuffisance d'encadrement des agriculteurs ; -Érosion des hydrique ; -Manque des intrants et matériels agricoles ; -Fréquence des maladies du bétail ; -Manque des postes vétérinaires	-Perte des revenus des populations ; -Morbidity du bétail ; -Insuffisance de revenus ; -Chômage ; -Exode rural, -Insécurité alimentaire	-Existence des zones cultivables ; -Existence des techniques traditionnelles ; -Existence des groupements des producteurs ;	Augmentation de la production agricole et pastorale
2-Difficultés d'abreuvement des animaux ;	Canton	-Manque des puits pastoraux; -Manque des ouvrages de retenue d'eau; -Insuffisance des mares	-Morbidity du bétail ; -Conflit autour des points d'eau	-Existence de quelques points d'eau; -Existence de la délégation de l'élevage, - Présence de la délégation de l'hydraulique	Faciliter l'accès à l'eau pour le bétail

2.1.2. Axes Prioritaires

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Baisse de la production agricole et pastorale	-Existence des zones cultivables ; -Existence des techniques traditionnelles ; -Existence des groupements des producteurs ;	Augmentation de la production agricole et pastorale Renforcement des infrastructures et équipements de production Amélioration des capacités techniques des producteurs	– Acquisition des matériels agricoles -Formation des producteurs sur les techniques culturales, - Formation des auxiliaires d'élevages - Construction des cordons pierreux
2-Difficultés d'abreuvement des animaux	-Existence de quelques points d'eau; -Existence de la délégation de l'élevage, - Présence de la délégation de l'eau	Facilité l'accès à l'eau pour le bétail	-Aménagement des marres et construction des puits pastoraux

2.2. DOMAINE SANTÉ ET ASSAINISSEMENT

2.2.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Difficultés d'accès aux soins de qualité ;	Canton	-Insuffisance de centre de santé dans le canton ; - Eloignement des centres de santé	-Maladies -Mortalité élevé ;	-Existence d'un centre de santé non opérationnel -Présence de la délégation sanitaire	Facilité l'accès au centre de santé
2-Complication lors des accouchements	Canton	-Manque des accoucheuses formées -Moyens de déplacements limités -Eloignement de centre de santé - Manque des visites prénatales ;	-Mortalité maternelle et infantile	-Existence des accoucheuses traditionnelles; -Existence de la délégation de santé - Présence de l'ADC	Amélioration des conditions d'accouchement

3-Difficultés d'accès à l'eau potable	Villages	-Insuffisance des forages -Manque de moyens -Mauvaise gestion des forages -Nappe très profonde	-Soif -Déplacement de la population	-Existence des forages, mares, barrage -Présence de la nappe	Amélioration de l'accès à l'eau potable
---------------------------------------	----------	---	--	---	---

2.2.2. Axes Prioritaires

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Difficultés d'accès aux soins de qualité ;	-Existence d'un centre de santé non opérationnel -Présence de la délégation sanitaire	Facilité l'accès au centre de santé	Construction des centres de santé bien équipé
2-Complication lors des accouchements	-Existence des accoucheuses traditionnelles; -Existence de la délégation de santé - Présence de l'ADC	Amélioration des conditions d'accouchement	Affectation des matrones au centre de santé Renforcement des capacités des accoucheuses traditionnelles
3-Difficultés d'accès à l'eau potable	-Existence de quelques forages, -Présence de la nappe	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Construction des forages

2.3. DOMAINE ÉDUCATION, -JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.3.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Difficultés d'accès à un enseignement de base de qualité ;	Canton	-Insuffisance des enseignants formés -Insuffisance des équipements et infrastructures scolaires; -Retard d'ouverture des établissements ; -Ecole construite en paille ;	-Analphabétisme ; -baisse de niveau Destruction des écoles par les termites et les animaux en divagation ;	-Existence des écoles communautaires en paille ; -présence des APE -Existence des maîtres communautaires ;	-Construction des infrastructures socio-éducatives biens équipées -Renforcement des APE

3-Faible taux de scolarisation des enfants ;	Canton	-Ignorance des parents de l'intérêt de l'école ; -Manque des moyens pour soutenir les enseignants ; -occupation des enfants dans les travaux familiaux ;	-Analphabétisme ; -baisse de niveau	-présence des enfants à l'âge scolaire ; -présence des APE -Présence de l'ADC	Augmentation du taux de scolarisation des enfants ;
3-Méconnaissance de la tradition	Canton	-Négligence -Ignorance -Modernisme	Perte des valeurs traditionnelles	-Existence des valeurs traditionnelles -Existence du service de la culture	Valorisation des cultures traditionnelles
4-Exode des jeunes ;	Canton	-Absence de formation socio-professionnelle pour les jeunes ; -Manques des AGR ; -Manque d'emploi,	- Instabilité des jeunes ; -diminution des revenus ; - Manque d'emploi ;	-Présence des jeunes actifs ; -Présence des organisations de base	Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge ;

2.3.2. Axes Prioritaires

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Difficultés d'accès à un enseignement de base de qualité ;	-Existence des écoles communautaires en paille ; -présence des APE -Existence des maîtres communautaires ;	Amélioration de la qualité de l'enseignement de base ;	Construction des infrastructures socioéducatives Equiper les salles de classe Affectation des enseignants qualifiés
3-Faible taux de scolarisation des enfants ;	-présence des enfants à l'âge scolaire ; -présence des APE -Présence de l'ADC	Augmentation le taux de scolarisation des enfants ;	Formation des APE sur leurs rôles et tâches et attributions des membres Sensibilisation des parents sur les enjeux de l'éducation des enfants
3-Méconnaissance de l'importance traditionnelle	3-Méconnaissance de la tradition	Valorisation des cultures traditionnelles	Valoriser le site historique de Ouara
4-Exode des jeunes ;	-Présence des jeunes actifs ; -Présence des organisations de base	Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge ;	Formation des jeunes sur les activités socioprofessionnelles

2.4. Domaine *Economie*

2.4.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Destruction des produits de récoltes ;	Villages	-Greniers traditionnels construits en banco ; -Parasites et incendies	-Insuffisance des revenus ; -Insécurité alimentaire ; instabilité des ménages ;	-Existence des greniers traditionnels ; -Existence des matériaux locaux pour la construction des infrastructures ;	Amélioration des conditions de stockage des récoltes
2-Faible revenu des ménages	Villages	-Insuffisance des activités génératrice de revenu ; -Manque des activités maraîchères ; -Manque d'emploi	Faible économie Exode	-Présence des marchés hebdomadaires -Existence de l'agriculture pluviale et le bétail	Augmentation du revenu des ménages

2.4.2. Axes Prioritaires

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Destruction des produits de récoltes ;	-Existence des greniers traditionnels ; -Existence des matériaux locaux pour la construction des infrastructures ;	Amélioration des conditions de stockage des récoltes	Construction des magasins de stockage
2-Faible revenu des ménages	-Présence des marchés hebdomadaires -Existence de l'agriculture pluviale et le bétail	Augmentation du revenu des ménages	Initiation des activités génératrices pour les ménages

2.5. DOMAINE ENVIRONNEMENT ET GRN

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Forte diminution des ressources eaux, sols, ligneuses et fauniques	Canton	-Exploitation abusive des ressources forestières et fauniques	-Déforestation ; -Disparition de plusieurs espèces animales et végétales ;	-Existence de quelques espèces forestières et fauniques ;	-Plantation des arbres, Elaboration des conventions locales Lutte contre l'érosion hydrique

2.5.2. Axes Prioritaire

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
1-Forte diminution des ressources eaux, sols, ligneuses et fauniques	-Existence de quelques forestières et fauniques ; -Existence de l'ADC -Présence du service de l'environnement	Protection et reconstitutions des ressources forestières et fauniques	Protéger et reconstituer des ressources forestières et fauniques

2.6. ACTION SOCIALE ET GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Canton	Absence de sensibilisation Négligence	Contamination Mort	Service de santé Leader	Sensibilisation information sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Faible appuis aux organisations féminines	Villages	-Faible implication de la femme dans les prises de décision -Manque d'un cadre de concertation ;	Souffrance	Présence des femmes Présence de l'ADC Présence du service de l'action sociale	Appui technique et accompagnement aux organisations féminines

2.6.2. Axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1- Ignorance des jeunes de la présence du VIH/SIDA	Service de santé Leader	Communication pour le changement de comportement face à la pandémie de VIH/SIDA	Sensibiliser informer sur la pandémie de VIH/SIDA
2- Faible appuis aux organisations féminines	Présence des femmes Présence de l'ADC Présence du service de l'action sociale	Appui technique et accompagnement aux organisations féminines	Intégrer les femmes dans le processus de développement

2.7. GOUVERNANCE-PAIX-SÉCURITÉ

2.7.1. Résultats de diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Cohabitation agriculteurs éleveurs faible	villages	Divagation des animaux Rétrécissement des couloirs par les agriculteurs	Conflit Bataille rangée	Autorités locales Existence de mécanismes traditionnels de gestion des conflits	Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme (idée des projets d'ici 4 ans)
1-Cohabitation agriculteurs éleveurs faible	Autorités locales Existence de mécanisme traditionnel de gestion des conflits	Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs	Sensibiliser les leaders pour une mise place d'un cadre de concertation

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES

Domaine	Problème majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture & Elevage	- Baisse de la production agricole et pastorale - Difficultés d'abreuvement des animaux	-Augmentation de la production agricole et pastorale -Renforcement des infrastructures et équipements de production -Amélioration des capacités techniques des producteurs -Facilité l'accès à l'eau pour le bétail
Santé & assainissement	- Difficultés d'accès aux soins de qualité - Complication lors des accouchements - Difficultés d'accès à l'eau potable	- Facilité l'accès au centre de santé - Amélioration des conditions d'accouchement - Amélioration de l'accès à l'eau potable
Education, Culture, Jeunesse et Sport	- Difficultés d'accès à un enseignement de base de qualité - Faible taux de scolarisation des enfants - Méconnaissance de l'importance traditionnelle - Exode des jeunes	- Amélioration de la qualité de l'enseignement de base du canton ; - Augmentation du taux de scolarisation des enfants - Valorisation de la tradition; - Renforcement des capacités créatives des jeunes à se prendre en charge ;;
Economie	- Destruction des produits de récoltes ; - Faible revenu des ménages ;	- Améliorer le système de conservation des produits agricoles ; - Augmentation du revenu des ménages
Environnement et GRN	- Forte diminution des ressources eaux, sols, ligneuses et fauniques	-Plantation des arbres, - Elaboration des conventions locales - Lutte contre l'érosion hydrique
Action sociale et genre	- Absence de structure d'encadrement de la femme ; - Faible implication de la femme dans les activités de développement ;	- Créer une structure d'encadrement de la femme (Maison de la femme); - Sensibiliser les hommes pour une meilleure intégration de la femme dans les activités de développement ;
Gouvernance –paix -sécurité	1- Conflit agriculteur-Eleveur	- Sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs

IV- PROJETS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT

L'approfondissement des résultats du diagnostic a permis de choisir les projets pour la durée du PDL. Le tableau ci-dessous présente les projets retenus par domaine par la population pour les 4 années à venir.

4.1. Domaine : Agriculture et élevage

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 5 seuils d'épandage	Ouadi Karkane	Groupements	50,000,000	2,500,000	2016
2-Acquisition des 100 houes occidentales et 20 semoirs	Canton	Groupements	8,000,000	1,000,000	2016
3-Formation des 150 personnes sur les techniques des productions agricoles et pastorales	Canton	Groupements	3,000,000	300,000	2014
4-Construction 10000 ml des cordons pierreux	canton	Groupements	10,000,000	1,000,000	2014
5-Construction des 2 parcs de vaccination	Al-akrane, kiri	Groupements	6,000,000	6,000,000	2016
6-Construction des 2 mares pastorales	Mokoko, Chakarnaba	ADC	9,000,000	1,000,000	2016
7-Construction d'un puits pastoral	Titir	ADC	12,000,000	1,200,000	2015
TOTAL			98,000,000	13,000,000	

4.2. Domaine Santé & Assainissement

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1- Construction de deux centres de santé	Bourtail, Choukouma	CGE/ADC	50,000,000	5,000,000	2013-2015
2-Formation de 60 accoucheuses traditionnelles	canton	CGE/ADC	3,000,000	300,000	2013-2014
3-Réalisation de 6 forages	Aron, Nfar, Anorchi, Ambaye, Ichkiting Nagarkone	ADC, population	30,000,000	3 000 000	2013-2014

4-Sensibilisation sur l'hygiène et assainissement autour des points d'eaux (forages)	Canton	ADC, population			2013-2015
TOTAL			83,000,000	5,300,000	

4.3. Domaine Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Organisation des 30 réunions de sensibilisation sur l'importance de l'école	Canton	APE	-	-	2014
2-Construction des 6 écoles en dur	Ichkiting, Ambaye, Mourbada, Bourtail, Fando, Choukouma,	APE/ADC	120,000,000	12,000,000	2015
3-Formation des 30 APE sur leurs rôles et tâches	Canton	APE/ADC	1,500,000	300,000	2014
4-Formation des 200 jeunes sur la couture, menuiseries et la maçonnerie	Canton	ADC/CDC	3,000,000	300,000	2014
5-Valorisation du site historique de Ouara	Ouara	ADC/CDC	6,000,000	600,000	2016
TOTAL			130,500,000	13,200,000	

4.4. Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Construction des 4 magasins	Nguéri, Aboundroua, Malanga, Mourdaba	ADC/CDC	20,000,000	2,000,000	2015
2- Appui aux 30 groupements à la production des cultures maraîchères	Canton	ADC.CDC	12,000,000	1,200,000	2016
3-Appui aux 30 groupements pour accéder au microcrédit	Canton	Groupements	15,000,000	1,500,000	2016
TOTAL			47,000,000	4,700,000	

4.5. Environnement et GRN

Titre du projet	Localisation et zone géographique à couvrir	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1-Production et plantation de 10000 plants d'arbres	Malanga, Ambaye Aboundroua, Terkemé, Titir, Dabou, Choukouma, N'gueri, Mourdaba, Kiri	Groupements/ADC	6,000,000	600,000	2016
2-Construction des 2000 foyers améliorés	Villages	Groupements/ADC	1,000,000	200,000	2014
3- Elaboration des 4 conventions de gestion des ressources naturelles	Malanga, Annorchi, Terkemé, Kiri	ADC/CDC	4,000,000	400,000	2015
TOTAL			11,000,000	1,200,000	

4.6. Domaine: Affaire Sociale et Genre

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Debut probable
1- Formation de 60 femmes sur le petit commerce	villages	Groupements des femmes	5,000,000	500,000	2015
2-Sensibilisation information des 120 jeunes sur la pandémie de VIH/SIDA	villages	ADC		500,000	2014
TOTAL			5,000,000	1,000,000	

4.7. Domaine: Gouvernance-Paix-Sécurité

Titre du projet	Localisation et zone à couvrir	Promoteur	Cout	Disponibilité financière	Début probable
1- Organisation de 10 séances de sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs	villages	Chef de canton, leaders		500,000	2014
TOTAL				500,000	

4.8 Budget Global du PDL

	Domaines	Coût en FCFA	Disponibilité financière en FCFA
1	Agriculture et élevage	98,000,000	13,000,000
4	Santé eau et Assainissement	83,000,000	5,300,000
5	Education-Jeunesse-culture-Sport	13,500,000	13,200,000
3	Economie	47,000,000	4,700,000
2	Environnement et gestion des ressources naturelles	11,000,000	1,200,000
6	Affaire sociale et genre	5,000,000	1,000,000
7	Gouvernance-Paix-Sécurité	-	500,000
TOTAL GENERAL		257,500,000	38,900,000

V- MÉCANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MÉCANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans d'une dynamique sociale et socio-économique structurante.

Les actions prioritaires retenues dans le PDL seront exécutées conformément à la programmation avec des sources de financement diversifiées :

- Fonds propres (cotisations, activités génératrices de revenus, activités communautaires, ...); pour certains types de projet, il n'est pas besoin de faire recours aux sources extérieures ;
- Projets et programmes ;
- ONG et Association de développement.

La population à différentes échelles développera des stratégies pour mobiliser des fonds afin d'assurer le financement des microprojets. Des tables rondes d'intervenants se tiendront périodiquement pour décider formellement des financements à accorder pour l'exécution des microprojets retenus dans les différents PDL.

En effet, pour la mise en œuvre des actions, la population, les organisations locales du canton vont procéder à la collecte en nature tout qu'en espèce selon qu'ils s'agissent des projets d'intérêt villageois, inter villageois ou cantonal. Un accent sera d'abord mis sur l'effort propre des populations du canton avant de solliciter un appui extérieur. Les apports des partenaires de développement peuvent être sous la forme des dons, des legs, des subventions. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal. Le suivi des dossiers sera assuré par l'Association de Développement Cantonal et comité de développement cantonal élus par la population du canton.

La réalisation des projets du PDL nécessite la participation de l'ensemble des acteurs et la définition du rôle de chacun. Ainsi, les principaux acteurs sont les suivants : les acteurs locaux représentés par l'ADC, le CCD, l'ODV, l'État à travers les services techniques déconcentrés, les partenaires au développement, les organisations de la société civile, les prestataires de services.

5.1.1. Les acteurs locaux

Les acteurs locaux sont les communautés à la base, population et leurs organisations au niveau village, groupes de villages, khalifat. Ils constituent la pièce maîtresse du processus de développement du canton car la bonne exécution des projets du PDL est fonction du niveau de mobilisation et d'organisation des populations. Ces acteurs locaux ont déjà joué un rôle primordial dans le diagnostic et l'identification des projets. Ils seront en première ligne pour le financement et l'exécution des projets ainsi que le suivi-évaluation.

Les services techniques déconcentrés de l'État

A travers ses démembrements techniques dans la sous-préfecture, l'État apportera au canton et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

Les partenaires au développement

Il s'agit des ONG, Projets, Programmes et Associations de développement qui apportent un appui technique, matériel, organisationnel et financier aux organisations présentes dans le canton.

Les organisations de la société civile

Les organisations de la société civile sont les ONG (surtout locales), les Associations locales de Développement, les fédérations et unions de groupements, les groupements de producteur. Elles contribueront à la mise en œuvre des actions en fournissant des conseils et des services à leurs membres et aux organisations de base. Elles pourront selon le besoin participer au renforcement des capacités des acteurs locaux ou être elles-mêmes partenaire d'exécution.

Les prestataires de service

Les prestataires de services sont les ONG, Bureaux d'études, entreprises, consultants individuels, personnes ressources etc. Ils appuieront la mise en œuvre des actions inscrites dans le PDL en apportant leur expertise dans les différents domaines couverts par ces actions. Ils seront ici sollicités à travers des contrats ou des protocoles de collaboration pour renforcer les capacités techniques des acteurs locaux, réaliser des études techniques et socio-économiques, construire des ouvrages et infrastructures etc.

5.2. STRATÉGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIONS

Pour mener à bien notre plan de développement local, nous population du canton avons mis en place un comité de développement cantonal élu à l'atelier cantonal de lancement du processus. Les tâches dévolues à cette structure au niveau cantonal sont entre autres :

- Organiser des AG de sensibilisation et d'informations
- Mettre sur pied les comités de gestion et d'entretien des infrastructures ;
- Mobiliser la population pour la collecte de fonds et assurer sa gestion
- Suivre la mise en œuvre des projets du PDL.
- Participer à l'auto évaluation et ajustement du plan

Le suivi du programme d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. La population effectuera semestriellement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL.

Il s'agit :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux prévisions et aux objectifs attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées sur la gestion des ressources naturelles et sur le niveau socio-économique ;

- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales, mode de gestion des ressources, degré d'adhésion et de participation des divers groupes sociaux à cette dynamique...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Il s'agit d'instaurer un suivi-évaluation participatif consistant à :

- suivre l'exécution du Plan Annuel d'Investissement établi par les populations concernées ; les résultats de cette évaluation serviront pour l'établissement du programme de l'année suivante en apportant les adaptations nécessaires ;
- assurer une évaluation à mi-parcours du PDL (à la fin de la 2ème année d'exécution) : les résultats de cette évaluation serviront notamment à réviser éventuellement la priorisation des actions sur la base de contraintes possibles ;
- assurer une évaluation finale à la fin de la 4ème année de mise en œuvre du PDL : les résultats de cette évaluation permettront d'élaborer un PDL révisé pour les 4 années suivantes.

Il est par ailleurs retenu d'organiser périodiquement une table ronde des intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour évaluer la mise en œuvre des PDL et décider des financements.

Voici les activités qui seront mises en œuvre par PDR-WF dans les cantons Bourtail et Guerri ; veiller prendre attache avec eux pour avoir les localisations des projets et les intégrer dans la planification des PDL

5.3. Planning annuel de travail

Plan d'activités

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsables d'exécution	Calendrier de réalisation Août 2014-Juillet 2015											
					A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J
Domaine Agriculture et Elevage																
1	1. Formation de producteurs sur les techniques agricoles et de production animales	60	Canton	Groupements												
2	2. Construction des cordons pierreux	2000	Canton	Groupements												
Domaine Santé et Assainissement																
3	1-Formation des accoucheuses traditionnelles	30	Canton	ADC/ COSAN												
Domaine Education-Culture-Jeunesse-Sport																
4	1-Organisation des réunions de sensibilisation des parents sur l'importance de l'école	15	Canton	ADC/ APE												
5	6-Formation des APE sur leurs rôle et tâche	10	Canton	ADC/ APE												
Domaine Economie																
6	1-Construction des magasins de stockage ;	2	N'Guéri et Aboundroua	ADC/ Groupement												
7	2- Appui aux groupements à la production des cultures maraichères	10	Canton	ADC/ Groupement												
Domaine Environnement et GRN																
8	1-Elaboration des conventions locales de gestion des RN	2	Malanga Annourchi	ADC/ Groupement												
9	2-Construction des foyers améliorés	500	Canton	ADC/ Groupement												

Domaine Affaires sociales et Genre															
9	1-Sensibiliser et informer la population sur le VIH/SIDA	120	Canton	ADC/ Groupement											
10	2-Formation des femmes sur le petit commerce	20	Canton	ADC/ Groupement											
Domaine Gouvernance-Paix-Sécurité															
11	1-Organisation de séances de sensibilisation pour la cohabitation pacifique des agriculteurs et éleveurs	3	Canton	Chef de canton, leader											

CONCLUSION

L'élaboration d'un Plan de Développement Local est une approche de développement à la base prônée par le gouvernement et la plupart des partenaires au développement. Elaboré en 2008 pour une période de 4 ans, la révision du PDL du canton nous a permis à nous population du canton de faire le bilan général de la mise en œuvre du précédant PDL, tiré les leçons afin de rectifier le tir dans la mise en œuvre de l'actuel PDL. Le PDL est certes révisé mais pour qu'il vive, nous devons d'abord compter sur notre propre capacité mobilisation avant de tendre la main aux partenaires de développement.

En définitive on ne sait pas combien coûte la mise en œuvre du plan, la subvention attendue, le cofinancement attendu. On ne sait pas non plus combien va couter la mise en œuvre des activités de la première année.

Par ailleurs les activités de renforcement des capacités des acteurs du plan pour qu'ils puissent bien gérer sa mise en œuvre ne sont pas ressorties. Dans le chapitre V par exemple on aurait pu ajouter que pour améliorer les capacités de gestion du PDL, l'ADC et le CCD auront besoin de telle ou telle formation.

ANNEXES

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE CANTONALE DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ACTUALISATION DU PDL

L'an deux mille treize et le vingt un janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Choukouma, canton Bourtail, sous préfecture de Bourtail, département de Ouara région du Ouadda, groupant le sous préfet de Bourtail, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations. Y ont pris part à cette assise 168 personnes dont 83 femmes

Cette assemblée cantonale de lancement du processus vise à mettre sur pied les bases cantonales en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL du canton qui sont :

- ✓ La mise en place de la structure locale de planification ;
- ✓ Le programme de processus d'actualisation retenu ;
- ✓ La désignation des animateurs locaux ;
- ✓ La composition du comité de rédaction du PDL

D'abord le chef de canton a dans son mot d'introductif exprimer sa reconnaissance aux participants pour leur présence massif l'assemblée générale cantonal de lancement de processus d'actualisation du PDL.

Ensuit le coordinateur du BCI a fait un brève rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donnée une définition claire d'un plan de développement local.

Puis le sous préfet a tout d'abord félicité le BCI et PADL II pour leur activité qui cadre bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le président de la république. Il se réjouit de cette activité avant de souhaiter le processus abouti a un bon plan de développement qui prend en compte les besoin de la population.

Les points abordé ont suscité un long débat et ayant fait l'unanimité de tout les participants présent a l'assemblée générale cantonale.

Commencée à 08 h 00 l'assemblée a pris fin à 15h 45mn

Fait à Torbougine ; le 21 janvier 2013

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

L'an deux mille treize et le 21 Janvier 8h 30mn, s'est tenu au village CHoukouma dans le canton Bourtail sous préfecture de Bourtail, l'Assemblée Générale constitutive regroupant tous les chefs des villages et les représentants des groupements et associations relative à l'actualisation du plan de développement local du dit canton.

L'ordre du jour est :

Election du bureau exécutif de l'association de développement du canton ;

Restauration du CDC ;

Adoption de texte de base à savoir le statuts et règlement intérieur.

Après un large débat un bureau exécutif treize membres a été élu par consensus et se compose comme suit :

- Président d'honneur : Ahamat Annadif Chef de canton Bourtail
- 1. Président : Mahamat Abdoulaye Yaya
- 2. Vice Président : Moustapha Abakar
- 3. Trésorier : Chérif Abdoulaye
- 4. Trésorier Adjoint : Simbil Khalil
- 5. Secrétaire général : Abakar Chérif
- 6. Secrétaire Adjoint : Chérif Youssouf
- 7. Commissaire au compte : Moussa Ali
- 8. Commissaire au compte Adjoint : Radié Adam
- 9. Chargé de matériels : Hamat Djo
- 10. Chargé de matériels Adjoint : Abdou Abakar
- 11. 1^{er} Conseiller : Abdelrassoul Abdadine
- 12. 2^{ème} Conseiller : Kaltouma Abakar
- 13. 3^{ème} Conseiller : Ahamat Abdoullaye

Le chef de canton en est le président d'honneur

Le CDD est restructuré comme suit :

- Mahamat Abdoullaye Yaya
- Moustapha Abakar
- Cherif Abdoullaye
- Simbil Khallil
- Abakar Cherif

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur le contenu de deux textes et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à l'Assemblée, la séance a été levée à 16heurs 00munites.

Fait à Choukouma, le 21 Janvier 2013

L'ASSEMBLEE GENERALE

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTONALE D'INFORMATION ET DE
SENSIBILISATION**

L'an deux mille treize et le douze janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Choukouma, canton Bourtail, sous préfecture de Bourtail, département de Ouara région du Ouaddaï, regroupant tous les chefs des villages, les représentants des groupements et associations. Cette assemblée a pour but d'informer et sensibiliser la population sur l'importance et les enjeux d'actualisé leur PDL. Etaient présents 254 personnes dont 131 femmes

L'assemblée a été animé par l'équipe de l'appui conseil composé de quatre(4) animateurs expérimenté, un superviseur et de l'expert1 en planification ; l'assemblée a vu la présence du chef de canton, les chefs de villages, les représentants des organisations paysannes et plusieurs autres invités.

A l'ouverture de la séance après le mot de remerciement aux uns et autres de leur présidence a la cérémonie par le chef de canton.il suivi par la présentation de l'équipe du BCI qui est la structure d'appui conseil et la mise en place du bureau de présidium composé d'un président, d'un vice président, d'un premier rapporteur et d'un deuxième rapporteur.

Après la présentation et la composition du bureau, l'expert1 en planification a expliqué clairement ;la porté stratégique du PDL et son encrage dans le dispositif de la planification aux niveaux locale, régionale et national ; le contexte et le motivation de l'élaboration du PDL ; les principes, les exigences et l'approche adoptés pour élaborer le PDL et pour le mettre en œuvre ; le rôle des principaux intervenants pour réussir cet exercice de la planification participative et le problématique spécifique de développement du canton : les motivation et les besoin d'intervention.

Après l'explication donnée par le responsable de structure d'appui BCI, le temps est laissé pour la concertation et les échanges de point de vue d'un intérêt de procurer sont PDL entre les chefs des villages, les représentants des groupements et les associations sous la supervision du chef de canton.

Ensuite ce dernier a décide alors au nom de sa population d'engager le canton dans le processus d'actualisation du PDL.

Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16h 45mn

Fait à Choukouma ; le 12 janvier 2013

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CANTONALE DE DIGNOSTIC PARTICIPATIVE

L'an deux mille treize et le trente un janvier a eu lieu une assemblée générale cantonal au village Choukouma, canton Bourtail, sous préfecture de Bourtaill département de Ouara région du Ouaddaï. Cet atelier vise à identifier et d'analyser les problèmes majeurs du territoire et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 47 personnes dont 08 femmes

A commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative par le modérateur et la présentation des participants en présence des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les associations et l'énumération de principales activités. Il s'agit de :

- Réalisation d'un schéma du terroir ;
- Elaboration de diagnostic par domaine ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation suivie de l'adoption de principales activités, des explications ont été données sur l'exercice de diagnostic participative du canton comme l'objectif du diagnostic, en quoi consiste le diagnostic participative du canton et le résultat attendu à l'issu de l'exercice commun du diagnostic.

Puis un diagnostic a été fait par domaine, par la prise en compte des aspects spécifiques genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse de : problème, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts, les contraintes et envisager des solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles (GRN)
3. L'économie
4. Santé et assainissement
5. L'éducation culture jeunesse et sport
6. Affaire social et genre
7. Gouvernance paix et sécurité

Les points inscrits à l'ordre du jour ont fait l'objet d'un large débat et ayant fait l'unanimité des participants présents à l'atelier du diagnostic participative cantonale.

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Choukouma; le 31 janvier 2013

LISTE DES DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Commission : Gestion des ressources naturelles

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	MASSOUNDA Martin	N'guéri 1	Président
02	Hamad Djoubal	N'gueri 4	Secrétaire
03	YAKHOUB Abdeldjalil	Malanga	Membre
04	Adam Dahab	N'guéri 4	Membre
05	Marrouf Djala	Guegnane	Membre
06	Mahamat Ali Abdallah	Choukouma	Membre
07	Hassane Badour	Guegnane	Membre
08	Hissein Hassane	Aboundouroua	Membre

○ Commission : Éducation- culture-jeunesse - sport

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	Ali Béchir	Mourdaba	Président
02	Souradje Bachar	Tolondong	Secrétaire
03	Malick Abdoulaye	Mourdaba	Membre
04	Djamal Youssouf	Kiéguiré	Membre
05	Béchir Ahmat Hassan	Wagui	Membre
06	Hassan Idriss	Dabou	Membre
07	Abderahim Ousmane	Terkémé	Membre

○ Commission : Santé et assainissement

N°	Noms et Prénoms	Village	Fonction
01	Ali Malick	Terkémé	Président

02	Adam Hissein	Kiéguiré	Secrétaire
03	Hassan Birgue	Mourdaba	Membre
04	Moustapha Abakar	Terkémé	Membre
05	Mahamat Abderahamane	Boutail Zawiya	Membre
06	Imelé Saadam	-//-/-//	Membre
07	Djamaladine Abderahamane	Terkémé	Membre
08			

Commission : Economie

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Abakar Chérif	Choukouma	Président
02	Abdoulaye Ibrahim	Angakatarak	Secrétaire
03	Abakar Ahmat	Ndilbing 2	Membre
04	Abdoulaye Yaya	Ndilbing 2	Membre
05	Chérif Abdoulaye	Choukouma	Membre
06	Hissein Abdoulaye	-//-/-//	Membre
07	Mahamat Djali	Ndilbing 2	Membre

○ **Commission : Affaire social et genre**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Ali Adam Bakhari	Malanga	Président
02	Mahamat Abdoulaye	Malanga	Secrétaire
03	Mahamat Djari	Andilbing	Membre
04	Adam Oumar	Fondou	Membre
05	Abdelhaziz Adam	-//-/-//	Membre
06	Brahim Karchom	Angakatarak	Membre
07	Ahmat Defaallah	Choukouma	Membre
	Abdoulaye Azéné	-//-/-//	

○ **Commission : Agriculture et élevage**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	Mustapha Abakar;	Terkemé	Président
02	Malik Abdoulaye	chakarnaba	Secrétaire
03	Hamad Djoubal	N'gueri	Membre
04	Moussa Ali	Aboundouroua	Membre
05	Mahamat Ali Yakhoub	Choukouma	Membre
06	Hachim Mahamat	Ambaye	Membre
07			Membre

○ **Commission : Sécurité- Paix - Gouvernance**

N°	Noms et Prénoms	Villages	Fonction
01	<i>Abdelkérime Yakhoub;</i>	Ambaye	Président
02	Adam Mahamat	Tangatakarak	Secrétaire
03	Adam Idriss	Aboundouroua	Membre
04	Abass Hissein	Malanga	Membre
05	Oumar Ibrahim Mahamat	Terkémé	Membre
06	<i>Ousmane Adam Ouchar</i>	N'gueri	Membre
07	<i>Ali Oumar Makine</i>	N'gueri	Membre

PROCÈS VERBAL DE L'ATELIER DE VALIDATION DU PDL AU NIVEAU CANTONAL

L'an deux mille treize et le trois septembre à 09h 00 mn s'est tenu une réunion avec le membre de CCD au niveau du village Choukouma, canton Bourtail, Sous-préfecture de Bourtail département de Ouara, région du Ouaddai.

L'ordre du jour est :

- ✓ Validation du PDL au niveau Cantonal

Après avoir lu le contenu du PDL par le superviseur de l'OCL en présence des membres de L'ADC ainsi le chef de village de Choukouma.

Quelques observations ont été faites par les participants qui sont entre autre :

➤ **Au niveau des caractéristiques démographiques :**

- certains villages ne sont pas dénombrés, il s'agit de :

Bourtail ganounoune ; Mandaba 1 et 2 ; Erwane 1, 2 et 3 ; Titir 2 ; Habilé ; Guelguélé ; Guinda ; N'guerri 3 ; Kouziwahit ; Achkiting ; Khewéré ; Kindal ; Folou ; Mourdaba 2 ; Andabou.

➤ **Au niveau des projets prioritaires pour le développement :**

- Sur le domaine de l'agriculture : la construction des seuils d'épandages à N'gatacarak ; la construction des parcs de vaccination à : N'guerri, Bourtail, Fircha et Choukouma.
- Sur le domaine de santé et assainissement : la construction de centre de santé à terkémé ; la construction de des forages à Agourbo.
- Sur le domaine de l'éducation- Jeunesse-culture-sport : la construction de centre d'Alphabétisation à : N'guerri, Choukouma, Fircha, Kacha, Mourdaba et Bourtail.
- Sur le domaine de l'économie : l'aménagement des sites maraichères à : Malanga, Choukouma et Kiledja. L'Acquisition des microcredits à tous les villages du canton.
- Sur le domaine de l'action social et genre : Appui aux personnes handicapé des tous les villages.

A l'issue de cette Assemblée Générale, il s'est suivi un long débat sur les observations et s'en est dégagé une large unanimité sur toutes les dispositions contenues dans les documents.

Les points saillant ayant fait l'unanimité des participants présents à la réunion, la séance a été levée à 16heurs 00munites.

Fait à choukouma le 03 septembre 2013

LISTE DES ORGANISATIONS PAYSANNES

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Type du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
1	Terkémé	Al-saada	2002			X	X		Culture pluviale
2		Al-khoua	2002			X	X		Culture pluviale
3		Kherwajd	2002			X	X		Culture pluviale
4		Al-forisse	2005			X	X		Culture pluviale
5		Darassalam	2007			X	X		Culture pluviale
6		Kheiria	2007		X		X		Culture pluviale
7		Al-Zouhour	2007		X		X		Culture pluviale
8	Mourdaba	Didal-Madja	21-11-10	X			X		Culture pluviale
9		Al-Moustakhhbal	02-11-10	X			X		Culture pluviale
10		Istifaguya	2008	X			X		Culture pluviale
11		Al-Mouna	2005			X	X		Culture pluviale
12		Simaradjana	2013		X		X		Culture pluviale
13		Tamradjinan	2012		X		X		Culture pluviale
14		Al-Ichirirakhia	2005			X	X		Culture pluviale
15		Alichtirak	2008	X			X		Culture pluviale
16	Bourtail Zawiya	Takhadoun Zawiya	2007	X			X		Culture pluviale
17		Khayriya	2007		X		X		Culture pluviale
18		Zouhour	2007		X		X		Culture pluviale
19	Kilédjé	Al-taawoun	2005	X			X		Culture pluviale et maraîchage
20		Tadjamou	2007	X			X		Culture pluviale et maraîchage
21		Ambassana	2005		X		X		Culture pluviale et maraîchage
22		Al-Whida	2006		X		X		Culture pluviale et maraîchage
23		Farah	2007		X		X		Culture pluviale et maraîchage
24	Kacha	Al-Kher	2002	X			X		Culture pluviale
25		Al-nassour	2002		X		X		Culture pluviale
26		Fayza	2002		X		X		Culture pluviale
27	Anourchi	Salama	2005	X			X		Production agricole

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Type du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
28		Ambassatna	2005		X		X		Production agricole
29		Astrena	2005	X			X		Production agricole
30	Aboundouroua	Al-nadjah	2002	X			X		Culture pluviale
31		Riad	2002	X			X		Culture pluviale
32		Kabaro	2002		X		X		Culture pluviale
33		Moubarak	2002		X		X		Culture pluviale
34		Darassalam	2002	X			X		Culture pluviale
35		Hilal	2002	X			X		Culture pluviale
36		Al-noudjoum	2002			X	X		Culture pluviale
37		Anadif	2012	X			X		Culture pluviale
38		Moubarak	2012		X		X		Culture pluviale
39		Ambassana	2012		X		X		Culture pluviale
40		Al mahana	2012		X		X		Culture pluviale
41		Al-nassour	2012		X		X		Culture pluviale
42		Noudjoum	2012		X		X		Culture pluviale
43		Riyadia	2012		X		X		Culture pluviale
44	Nakargun I	1	2010			X	X		Production agricole
45	Nakargun II	1	2010			X	X		Production agricole
46	Kiri	3	2006			3x	X		Production agricole
47	Tolondong	Ridina	2012		X			X	Culture pluviale
48		Nadjih	2012	X				X	Culture pluviale
49	Tenguéné	Ahla	2001	X				X	Culture pluviale
50	Khibène (Asterena)	Standard		X				X	Culture pluviale
51	Kiéguiré	Birdjinan		X				X	Maraîchage
52	Mokoko	Ndjamena	1993	X		X	X		Culture pluviale
53		Ambassana	2008		X	X	X		Culture pluviale
54		Al-Nadjah	2008		X		X		Culture pluviale
55	Ambaye	8		6X	2X		X		Culture pluviale et maraîchage
56	Choukoutouma (Ambaye)	Idjtihad		X			X		Culture pluviale et maraîchage
57		Wifakha		X			X		Culture pluviale et maraîchage

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Type du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
58		Alkhabail			X		X		Culture pluviale et maraîchage
59		Darassalam			X		X		Culture pluviale et maraîchage
60		Al-Noussoura		X			X		Culture pluviale et maraîchage
61		Al-Wihda		X			X		Culture pluviale et maraîchage
62		Tachima		X			X		Culture pluviale et maraîchage
63		Chakaye				X	X		Culture pluviale et maraîchage
64	Nguéri I	5	2011			5X		X	Production agricole
65	Nguéri II	5	2012			5X	X		Production agricole
66	Nguéri IV	1	2009			X	X		Production agricole
67	Koulouk	1	2010			X	X		Production agricole
68	Kaïgane	1	2010			X	X		Production agricole
69	Chakarnaba	1	2011			X	X		Production agricole
70	Malanga I	Al-taawoun	2009	X			X		Culture pluviale et commerce de bétail
71		Ilnadine	2009	X			X		Culture pluviale et commerce de bétail
72		Hamdou	2010			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
73		Anassour	2010			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
74	Malanga II	10		3X	4X	3X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
75	Choukouma I	Al-Saada	2008			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
76		Saada	2012			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Type du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
77		Taawoune		X			X		Culture pluviale et commerce de bétail
78		Tatawour	2005		X		X		Culture pluviale et commerce de bétail
79		Naïma	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
80	Choukouma II	Darassalam	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
81		Al Tadamoum	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
82		Raha Alhay	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
83	Andilbiguine I	Al Moustakhabal	2007			X		X	Culture pluviale et commerce de bétail
84		Al Khayrat	2007			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
85	Andilbiguine II	Tchourou	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
86		Al Tadamoum	2011			X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
87	Fondou	Moustahida		X			X		Culture pluviale et commerce de bétail
88		Sahaba				X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
89		Al-Maïma				X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
90	Arone	Kakaram	2008	X			X		Culture pluviale et commerce de bétail

N°	Villages	Noms des Groupements	Dates de création	Type du groupement			Reconnu		Domaine d'activité
				M	F	Mx	Oui	Non	
91	Titir	Al-Iktisat	23-11-12	X			X		Culture pluviale et commerce de bétail
92	Angakatarak	Al- Khayrat				X	X		Culture pluviale et commerce de bétail
93		Goussour			X		X		Culture pluviale et commerce de bétail
94		Dar Alnayme		X			X		Culture pluviale et commerce de bétail